

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 mai 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 mai 2016

2016 V. 118 Vœu relatif au développement des nouvelles technologies pour la reconstruction du patrimoine détruit.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant les nombreuses destructions de temples, sculptures, sites ou œuvres d'art en Irak, Syrie, Afghanistan ou dans le reste du monde ;

Considérant que, selon l'ONU, plus de 300 sites historiques syriens ont été endommagés, détruits ou pillés depuis le début du conflit syrien, dont les temples de Bêl et de Baalshamin, ou encore du Lion d'Athéna sur le site archéologique préislamique de Palmyre ;

Considérant la libération de Palmyre de la présence de Daech par l'armée syrienne en mars 2016 ;

Considérant que les autorités estiment qu'il faudra environ cinq ans pour restaurer les monuments détruits de la cité antique ;

Considérant que reconstruire un site endommagé ou détruit relève d'un choix politique mais aussi d'un devoir de mémoire pour les générations passées, présentes et futures ;

Considérant les « Cinquante propositions françaises pour protéger le patrimoine de l'humanité », rapport remis en novembre 2015 au Président de la République par Jean-Luc Martinez, Président-directeur du musée du Louvre, relatif à la protection du patrimoine en situation de conflit armé ;

Considérant plus particulièrement la proposition 38 du rapport, à savoir lancer un plan de numérisation en 3D des sites patrimoniaux, visant à permettre la redécouverte du patrimoine culturel ;

Considérant l'intérêt porté au dessin numérique, à la modélisation et à l'impression 3D des œuvres comme l'attestent les « Ateliers numériques : Tous à l'œuvre ! » au Louvre, lancé par le Ministère de la Culture et de la Communication en décembre 2014 ;

Considérant que le scan et l'impression 3D permettent au monde culturel (archéologues, conservateurs, historiens) de pouvoir étudier des monuments et des œuvres détruites et au public d'y avoir accès ;

Considérant que les nouvelles technologies ont déjà montré à plusieurs reprises qu'elles pouvaient être une des solutions à la reconstruction, à la préservation et la valorisation du patrimoine culturel détruit ;

Considérant que le maire de Londres a inauguré le 19 avril 2016, lors du lancement d'une semaine consacrée au patrimoine mondial, une réplique en 3D de l'arc de triomphe détruite par Daech à Palmyre ;

Considérant la projection 3D des Bouddhas de Bamiyan sur le lieu même de la destruction, permise par deux scientifiques chinois, en juin 2015 ;

Considérant que la présence à Paris de nombreuses start-ups et d'entreprises tournées vers les nouvelles pratiques et technologiques ;

Considérant le Cargo, grand incubateur de 15.000 m², inauguré en mars 2016, ou le futur incubateur de 1.000 start-ups qui ouvrira à la Halle Freyssinet à l'horizon 2016-2017 ;

Considérant l'adoption par le Conseil de Paris lors de la séance de septembre-octobre 2015, du vœu du groupe UDI-MoDem « relatif aux exactions du groupe Etat-Islamique sur le site archéologique syrien de Palmyre », demandant notamment « Que le Département Histoire de l'Architecture et Archéologie de Paris (DHAAP) puisse mettre à disposition son expertise et ses moyens afin d'appuyer et de faciliter dans la mesure du possible toute initiative visant à protéger le patrimoine syrien et irakien, notamment auprès des chercheurs et universitaires ayant trouvé refuge à Paris, mais également dans le cadre des propositions et mesures qui seront prises par le Président-Directeur du Louvre Jean-Luc Martinez » ;

Sur proposition de Fadila Mehal, Marielle de Sarnez, Maud Gatel, Ann-Katrin Jégo, Olga Johnson, Béatrice Lecouturier, Valérie Nahmias, Anne Tachène et les élus du groupe UDI-MoDem,

Emettent le vœu :

Que la Ville de Paris par l'intermédiaire du Département Histoire de l'Architecture et Archéologie de Paris (DHAAP) s'associe à toute initiative durable permettant de préserver le patrimoine architectural et archéologique mondial.

Que la Ville de Paris initie un rapprochement avec le Musée du Louvre et les start-ups et entreprises parisiennes innovantes afin d'étudier les possibles aides à la reconstruction du patrimoine détruit ou menacé des pays en situation de conflit, grâce aux nouvelles technologies.